

## Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : Dansereau/ St-Martin

Date : 20 juin 2018

### Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2017-2018

Bilan au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Bilan au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Éducation des élèves et de leurs parents.</b> <b>Sensibiliser les élèves et les parents quant aux différences entre l'intimidation et un conflit.</b> <b>Élèves</b> : en début d'année retour avec les élèves sur le code de vie par les titulaires. Rencontre des élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle par la direction pour les sensibiliser. Mois de la non-violence (ateliers en classe pour tous et avec la policière pour les 6<sup>e</sup> année (novembre). Suivi en sous-groupes ou individualisé avec les élèves en leur expliquant que les bons comportements doivent se poursuivre dans l' autobus, SDG, au dîner, etc. Ateliers d'habiletés sociales <b>Parents</b> : Chroniques envoyées aux parents pour différencier l'intimidation d'un conflit ponctuel et d'autres informations pertinentes en lien avec la violence et l'intimidation. Rencontres ponctuelles avec certains parents.</li> <li>• <b>Encadrement de la période du dîner.</b> Activités midis, centre d'emplois. Cet aspect reste une sphère fragile.</li> <li>• <b>Communication entre la maison et l'école.</b> Téléphone, courriel, billets d'information, agenda.</li> <li>• <b>Intervenir avec constance, tous de la même façon pour les mêmes choses.</b> 2017-2018 a été une année avec plusieurs changements et cela n'a pas aidé à maintenir une constance donc cet aspect reste à travailler.</li> <li>• <b>Participation plus active et persévérante des élèves dans le Centre d'emploi, l'Unité sans violence ou toute autre implication.</b> Belle participation, la plupart des élèves s'impliquent et prennent leurs responsabilités à cœur mais la persévérance reste fragile</li> <li>• <b>Intégrer la notion de respect dans le discours quotidien.</b> Plusieurs démarches faites mais ça demeure prioritaire car non acquis</li> <li>• <b>Protocole d'intimidation.</b> Poursuivre son application en 2018-2019</li> <li>• <b>Augmenter l'implication parentale à l'école et la communauté</b> Toujours d'actualité et à travailler en 2018-2019</li> <li>• <b>Travailler en équipe.</b> D'un pavillon à l'autre, s'assurer d'intégrer toutes les services école (dîner, autobus, SDG, enseignants et personnel non-enseignant). Le travail d'équipe doit rester au centre de nos préoccupations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir le comité de lutte contre la violence et l'intimidation <b>FAIT</b></li> <li>• Maintenir la plateforme de concertation secteur pour TÉS et la poursuite de la formation <b>FAIT</b></li> <li>• Rencontres d'information pour le personnel afin d'arriver à une compréhension commune de la violence et l'intimidation et outiller celui-ci à intervenir efficacement</li> <li>• Mettre en place des activités d'information et de sensibilisation auprès des élèves (ex. : , mois de la non-violence, ateliers cyber intimidation avec la policière éducatrice et l'AVSEC, afficher des œuvres des élèves, affiches de sensibilisation accrochées aux murs de l'école, etc.). <b>FAIT</b></li> </ul>



### Les mesures universelles de prévention qui devaient être mises de l'avant en 2017-2018:

- Faire des protocoles de crise afin de reconnaître les symptômes précurseurs. **FAIT**
- Mettre sur pied un comité élèves contre l'intimidation, chapeauté par les deux TES. **Non, nous avons priorisé l'unité sans violence**
- Poursuivre la formation du personnel du SDG et les surveillantes du dîner en lien avec les interventions efficaces et une compréhension commune. **Les formations n'ont pu être mises de l'avant mais c'est à prioriser pour 18-19**
- Former le personnel afin d'arriver à une compréhension commune de la violence, bataille, intimidation, et outiller celui-ci à intervenir efficacement. **Il y a une amélioration au niveau de la compréhension mais il reste une conscientisation à faire quant aux actions efficaces à employer lors de situations de violence et d'intimidation. De plus, il est essentiel que le personnel se sente à l'aise et compétent de faire les interventions même auprès d'élèves qui ne sont pas de leur groupe.**
- Poursuivre la mise en place des activités d'informations de sensibilisation et de prévention auprès des élèves : (Mois de la non-violence dans les écoles d'Argenteuil, ateliers pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle animé par l'animatrice de vie spirituelle et communautaire (AVSEC) (Le petit chaperon rouge), inviter un policier éducateur pour informer les élèves sur la cyberintimidation, afficher des œuvres des élèves (textes, dessins), capsules d'informations, affiches de sensibilisation accrochées aux murs de l'école, outiller les élèves sur les comportements à observer s'ils sont victimes de cyberintimidation (site moi j'agis.com), centre d'emploi, la brigade de l'Unité sans violence. **FAIT**
- Appliquer le code de vie **FAIT**
- Maintenir la plate-forme de concertation de secteur pour les TES et la formation de ceux-ci **FAIT**

### Les mesures de collaboration prévues en 2017-2018

- Informer les parents via le prospectus du plan de lutte de la violence, par les info-parents mensuels et le site web de l'école. **Fait seulement en novembre**
  - sur les animations vécues en classe **Chroniques en novembre**
  - sur les modalités de signalement pour les jeunes et les parents **Élèves** Présentation des TÉS et de leur rôle et invitation à venir les voir en cas de besoin, Boîte à conflits. Parents : **à remettre en septembre prochain avec le prospectus**
  - sur les partenaires (CISSS et autres) **Communication et collaboration au besoin faites en cours d'année selon les situations.**
- Présenter et expliquer le code de vie de l'école et des comportements attendus lors de l'assemblée générale annuelle des parents ou à la première rencontre de parents (activité sur le civisme); **FAIT**
- Officialiser l'engagement des parents et des élèves via les signatures du code de vie dans l'agenda de l'élève; **FAIT**
- Inviter les parents à participer à diverses activités de l'école (CÉ, conférence, accompagnement, parent-bénévole lors d'activités et des sorties, spectacle, rencontre de bulletins, bibliothèque, etc.); **FAIT**
- Solliciter les parents à s'impliquer ou s'engager à diverses activités (ex : parents présentant leur emploi (tire-éponge (chimistes), ambulanciers, zoothérapie, etc. **FAIT**
- Outiller les parents sur les comportements à observer en situation de violence ou de cyberintimidation (site moi j'agis.com) **FAIT** et pour certaines situations collaboration des partenaires externes.



Commission scolaire  
de la Rivière-du-Nord

### L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves) Le personnel crée des liens significatifs avec les élèves et l'entraide avec les personnes intervenantes. Le fait d'avoir un but commun crée l'implication de tous.	(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel) Le sentiment que le personnel est sensible à leur besoins et la sécurité qui en découle. Le fait que les élèves connaissent le vocabulaire en lien avec la violence leur permet de nommer clairement leur situation.	Communication étroite avec la maison.  Nous constatons en général, une bonne collaboration avec les parents. Toutefois, il y a encore certains parents qui semblent ne pas faire confiance aux interventions mises de l'avant par l'équipe-école en matière de violence et d'intimidation.	Les partenaires assurent un suivi auprès des familles de notre clientèle en fonction de leur mandat et expertise respectif tout en gardant une communication avec l'école. (CISSS, pédiatrie sociale, Bouclier, etc.)

### Recommandations

Poursuite du plan de lutte mais réévaluation des moyens et des indicateurs en septembre 2018  
Poursuite de l'unité sans violence (6<sup>e</sup> année)  
Poursuite des travaux du comité pour contrer la violence et l'intimidation.  
Rencontres multi pour s'assurer de la cohésion dans les actions.  
Revoir l'horaire du dîner préscolaire et lors de l'accueil matin  
Poursuivre l'horaire implanté au service de garde (plateaux)  
Modélisation explicite des comportements attendus en septembre. (civisme)  
Ajouter des « capsules violence » lors des communications mensuelles aux parents.

L'évaluation du plan de lutte de l'école Dansereau /St-Martin a été approuvée par le Conseil d'Établissement le 20 juin 2018 No de résolution : CÉ17-18/ 53



Commission scolaire  
de la Rivière-du-Nord

---